



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 octobre 2024
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 9751^e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le mercredi 16 octobre 2024, à 17 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« Le 16 octobre 2024, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution [1353 \(2001\)](#), le Conseil de sécurité a tenu sa 9751^e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents ou du personnel de police à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine.

La Présidente, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité M. Michael Kinglsey-Nyinah, Directeur de la Division de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe, du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et du Département des opérations de paix, à participer à la séance.

Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police ont entendu un exposé présenté par M. Kingsley-Nyinah.

Les membres du Conseil, M. Kingsley-Nyinah et les représentants des pays fournisseurs de contingents ont eu un échange de vues. »

